



Ville préfecture, située au cœur de la Vendée, La Roche-sur-Yon est **un territoire dynamique** qui compte plus de 100 000 habitants au sein d'une agglomération composée de 13 communes.

Régisseur Lumière Théâtre

Cadre d'emplois :

- Catégorie B – filière technique – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Service d'affectation :

- Direction des Affaires Culturelles
- Agent placé sous l'autorité du Responsable du pôle Technique – Scénographie
- Lieu d'embauche : Théâtre municipal de La Roche-sur-Yon, place du Théâtre et Cyel, 10 rue Salvador Allende à La Roche-sur-Yon

Missions :

- Le régisseur lumière Théâtre conçoit et supervise, en coordination avec son collègue, la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle, de résidence ou d'un événement, en tenant compte des exigences de sécurité et des fiches techniques artistiques.

Principales responsabilités :

METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS TECHNIQUES DE SCENE DES SPECTACLES ET PROJETS.

- Analyser les demandes et les besoins des organisateurs et des artistes, Diagnostiquer les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement du lieu d'accueil le cas échéant négocier les fiches techniques et plans de feux.
- Concevoir et créer des installations techniques et artistiques, Assurer la régie durant les représentations : cette mission est exercée en collaboration avec les régisseurs susceptibles d'être déployés par les différents utilisateurs du théâtre.
- Assurer la régie des spectacles. Suivre les fiches techniques des compagnies et concevoir les plans d'installation nécessaires.
- Définir les contraintes des projets artistiques, évaluer les besoins techniques et humains et faire des propositions de mise en œuvre et d'adaptation.
- Produire les plans de feux et assurer la conformité des installations.
- Assurer les montages démontages et les exploitations des projets/spectacles.
- Être garant de la bonne exploitation des équipements en matière d'hygiène et de sécurité et de son maintien en ordre de marche
- Prendre la responsabilité de « responsable de salle » lors des mises à dispositions.

Principales responsabilités :

METTRE EN ŒUVRE LES INSTALLATIONS TECHNIQUES FIXES DU THEATRE MUNICIPAL.

- Assurer le suivi des installations électriques du Théâtre. Réaliser la maintenance de 1er, 2eme et 3eme niveau. Accompagner les vérifications annuelles/bureaux de contrôle et réparations si nécessaires.
- Consigner les modifications apportées en cours d'exploitation et mettre à jour les fiches techniques du lieu et les plans.
- Assurer le suivi et la maintenance annuelle des équipements électriques scéniques. Être force de proposition pour l'élargissement du parc.
- Être garant de la bonne exploitation des équipements en matière d'hygiène et de sécurité et de son maintien en ordre de marche.
- Mener une veille technologique et règlementaire.

PARTICIPER A LA VIE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES LORS DES EVENEMENTS ORGANISES DANS LES LIEUX CULTURELS GERES PAR LA VILLE OU EN EXTERIEUR.

- Coordonner les équipes techniques et de sécurité lors des montages, démontages et les différents événements.
- Définir les procédures d'installation et d'exploitation.
- Être garant du respect des règles de l'art, des règles légales et conventionnelles en matière d'hygiène et de droit du travail.

- Sollicitation dans le cadre d'événements municipaux ou associatifs nécessitant une installation et/ou une intervention technique. Dans ce cadre, le régisseur peut être amené à planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique et artistique d'un événement (temps de transport, montage, mise en œuvre, démontage des matériels).
- Régie seule ou en partenariat d'un événement lorsque nécessaire, le cas échéant coordination et encadrement de(s) équipe(s) d'intermittent(s).
- Diverses interventions peuvent être envisagées dans le cadre de l'évènementiel sur les bâtiments communaux accueillant du public.
- Conseil technique : sollicitation des préconisations, chiffrages, expertise technique sur du matériel spécifique (projecteurs, consoles, gradateurs...)
- Expertise sur du matériel technique endommagé avant réparation ou pour réparation.

Profil recherché :

COMPÉTENCES ET QUALITÉS PROFESSIONNELLES

- Maîtriser les règles de sécurité et de prévention des risques dans un ERP.
- Être capable de lire, interpréter, adapter, négocier et mettre en œuvre une fiche technique.
- Maîtriser les règles d'élaboration et de mise en œuvre de la fiche technique d'un événement culturel.
- Savoir comprendre et traduire en plans les projets artistiques.
- Législation du travail / prévention des risques.
- Connaissance du spectacle vivant.
- Maîtriser les techniques de négociation.
- Disposer de solides compétences en électricité.
- Connaissance d'autocad.

Profil recherché :

COMPÉTENCES ET QUALITÉS PERSONNELLES

- Savoir anticiper et faire preuve de réactivité
- Faire preuve de curiosité et être force de proposition.
- Travailler avec rigueur et méthode.
- Savoir travailler en équipe.

Relations fonctionnelles :

- Collaboration et échanges en interne avec l'Equipe technique du pôle, l'équipe de la direction Affaires Culturelles et les services ville.
- Relations en externe avec l'ensemble des partenaires (Grand R, maisons de quartier, associations...), artistes et intervenants, intermittents, usagers du pôle et fournisseurs.

Contraintes et difficultés :

- *Lieu et particularités du contexte de travail* : la Direction des Affaires Culturelles organise des manifestations culturelles et soutient l'organisation de manifestations culturelles par des acteurs du territoire, en déployant des moyens logistiques et techniques. Elle gère différents établissements culturels dont le théâtre municipal, la Goutte de lait, le Cyel, lieu qui regroupe les activités du conservatoire à rayonnement départemental Musique Danse Théâtre (1400 élèves – 64 enseignants), de l'école d'art (500 élèves – 8 enseignants), un auditorium, une bibliothèque, un espace d'art contemporain et les services administratifs et techniques de la direction des Affaires Culturelles.)
- Port de charges lourdes / Travail isolé et/ou en hauteur ponctuellement

Conditions du poste :

- Emploi du temps déterminé par la direction des Affaires Culturelles sur la base de de 36 heures 30 hebdomadaires. Travail du lundi au vendredi. Travail en soirée et en week-end pour les actions de diffusion de la Direction des Affaires Culturelles ou les mises à disposition des locaux. Obligation de prendre les congés durant les vacances scolaires, sauf cas exceptionnel.

Avantages liés au poste :

- Régime indemnitaire – IFSE groupe 3
- Prime annuelle
- Prise en charge employeur pour la prévoyance
- Participation employeur pour le contrat de complémentaire santé labellisée
- Prise en charge à 75% de l'abonnement transports en commun + mise en place du forfait mobilité
- Titres repas
- Adhésions CNAS et Cosel
- Sport santé

Pour nous contacter et/ou postuler :
recrutement@larochesuryon.fr ou sur
emploi.larochesuryon.fr



Pour toute candidature, merci de joindre votre CV et lettre de motivation